

Association

ARAGO – UNIVERS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le 15 décembre 2025 s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de l'association ARAGO – UNIVERS au Lycée Michelet, 5 Rue Jullien, 92170 Vanves.

PERSONNES PRESENTES ET REPRÉSENTÉES :

Présents en visioconférence :

Adhérents :

Jérôme Dumont, adhérent
Véronique Jira, adhérente
Michel Hignette, adhérent
Pascale Salvage, adhérente
Guy Soudjian, adhérent
Luis Verderau Pons, adhérent (Chili)
Matias Verderau, adhérent (Espagne)

Membres du bureau :

Paul Baquiest, vice-président
Nicolas Poirier, président
Bertrand Sabot, vice-président

Représentés par pouvoir :

Gérard Bonet, adhérent
Paul Poirier, trésorier
Axel Smidt, adhérent

L'assemblée générale désigne *Nicolas Poirier* en qualité de président de séance et *Bertrand Sabot* en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport d'activité 2024-2025 ;
- Fixation du montant de la cotisation 2026 ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;
- Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours ;
- Renouvellement des membres du conseil d'administration ;
- Actions en vue du développement de la base d'adhérents de l'association
 - Cibles, démarches, objectifs, ressources

Association

ARAGO – UNIVERS

PREAMBULE :

Après un rapide « tour de table » permettant d'accueillir les nouveaux membres et à chacun des participants de se présenter, il est rappelé que les statuts de l'association prévoient que l'assemblée générale ordinaire délibère à la majorité des membres qui sont présents, membres adhérents à jour de leur cotisation à la date du 01.09.2025, soit dix personnes, membres du bureau inclus, en présentiel et visioconférence, et trois personnes représentées par pouvoirs attribués au président, pour un total de treize personnes.

DELIBERATIONS SUR L'ORDRE DU JOUR :

Les différents points de l'ordre du jour sont ensuite discutés.

1^{ère} délibération.

Présentation du rapport d'activité. Le rapport d'activité, préalablement transmis à l'ensemble des adhérents, n'a pas soulevé de remarque particulière et a été approuvé à la majorité des présents.

2^{ème} délibération.

Fixation du montant de la cotisation 2026. A la majorité des présents, le montant de la cotisation pour l'année 2026 est fixé à vingt euros (20€), reconduisant le montant de l'année 2025.

3^{ème} délibération.

Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours et affectation du résultat. Le bureau a rendu compte aux présents de la situation comptable de l'association. Le compte courant de l'association ouvert au CIC présente un solde créditeur de 156,54 € au 31.12.2024 et de 114,12 € au 01.09.2025.

La proposition de reporter ce solde sur l'exercice 2026 est approuvée à la majorité.

4^{ème} délibération.

Renouvellement des membres du conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration proposent d'être reconduits dans leur fonction pour l'année 2026 et en font la demande aux présents.

Sont renouvelés à la majorité des présents :

Nicolas Poirier, président

Bertrand Sabot, vice-président

Paul Baquiast, vice-président

Paul Poirier, trésorier

Association

ARAGO – UNIVERS

5^{ème} point inscrit à l'ordre du jour ne donnant pas lieu à délibération.

Débat ouvert autour des actions en vue du développement de la base d'adhérents de l'association.

Axes principaux de développement identifiés :

- Rapprochements inter associatifs : Renforcer les liens avec d'autres associations partageant des intérêts culturels, historiques ou généalogiques similaires. Par exemple, l'Association des Amis d'Eugène et Camille Pelletan, l'association ADACIA (Amis d'Adolphe Crémieux), et explorer des partenariats avec l'Académie du Maine par l'intermédiaire de Guy Soudjian et d'autres académies régionales ou nationales.
- Recherche et mobilisation de nouveaux membres :
 - Développer l'arbre généalogique pour identifier de nouveaux descendants, notamment les jeunes générations, et les inviter à rejoindre l'association.
 - Utiliser les réseaux sociaux (LinkedIn) pour repérer et contacter des descendants ou sympathisants potentiels. Création d'un profil association avec la diffusion de contenus synthétiques sur l'histoire et les figures marquantes de la sphère Arago, à destination notamment des établissements scolaires portant ce nom.
Véronique Jira va chercher à joindre la fille de François Sarda pour obtenir des informations sur les archives de son livre sur les Arago.
- Actions institutionnelles :
 - Approcher les établissements d'enseignement portant le nom d'Arago pour proposer des collaborations et/ou des interventions.
 - Solliciter des institutions majeures (Sénat, Assemblée nationale, Institut de France, etc.) pour obtenir reconnaissance et soutien, malgré la difficulté à mobiliser certains acteurs institutionnels.
Pascale Salvage a souligné les difficultés à établir des liens avec certaines institutions, comme le bureau des longitudes et l'école polytechnique, malgré l'intérêt manifesté.
- Communication et outils de présentation : Finaliser et diffuser une présentation succincte de l'association (format PDF disponible sur le site) pour faciliter la prise de contact et la présentation auprès de nouveaux partenaires ou membres potentiels.

Association

ARAGO – UNIVERS

Ces axes sont à considérer comme des pistes ouvertes. La réunion a insisté sur l'importance de la participation de tous pour enrichir ces démarches et sur la légitimité de chaque membre à prendre des initiatives ou à proposer de nouveaux contacts ou actions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce qui précède a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire de séance.

Nicolas Poirier, Président de séance

Bertrand Sabot, Secrétaire de séance